

Groupe de travail Emploi, Formation professionnelle, Développement économique

Proposition formulée dans le cadre de l'élaboration du plan de relance :

> Mentorat Flash Business plan

1. CONSTAT(S) PREVISIONNEL(S)

A quelles conséquences et impacts potentiels de la crise sanitaire votre proposition permettrait-elle de répondre ? Sur quels éléments faites-vous reposer ce constat prévisionnel ?

Les entreprises en QPV sont majoritairement des TPE sous capitalisées, disposant de peu de trésorerie et appartenant aux secteurs d'activités les plus impactés par le confinement.

Le modèle économique de ces entreprises risque donc d'être durablement mis sous tension et de fragiliser davantage le tissu économique des quartiers.

L'après crise pointe donc une nécessité qui – pour chaque entreprise, sera de revisiter son business plan, de réajuster la capitalisation voir d'imaginer de nouvelles mesures d'aides spécifiques de type effacement d'une partie des dettes ou encore de se repositionner sur de nouveaux segments d'activité

Pour identifier précisément leur besoin, les entrepreneurs des quartiers - qui s'inscrivent moins que les autres dans les réseaux d'accompagnement à la création d'entreprise et les réseaux d'entrepreneurs auront besoin d'accéder à un conseil adapté, personnalisé et gratuit

DESCRIPTION DE LA PROPOSITION ET DE SES OBJECTIFS

Décrivez votre action en détaillant notamment :

- Les objectifs poursuivis (courts, moyens, long terme, précisez les échelles de temps)
- Les bénéficiaires finaux de votre proposition : type de publics, secteurs d'activité, taille d'entreprises, structures de l'ESS, etc.
- Estimation du nombre de bénéficiaires potentiels.
- Echelons territoriaux de mise en œuvre
- Modalités de pilotage

La France disposant d'entreprises spécialisées dans l'accompagnement et le conseil aux entreprises, parfois références mondiales dans leur domaine, l'IR-DSU propose la généralisation d'une opération de mentorat flash, à destination des entrepreneurs des quartiers, basée sur le mécénat de compétences et l'engagement des fondations d'entreprises.

L'objectif de cette opération est de proposer sur un temps très resserré un audit flash du business plan de chaque entreprise et l'identification des besoins nécessaires à la mise en œuvre des leviers de croissance.

Cet accompagnement sera aussi l'occasion pour ces entreprises des quartiers de renforcer leur stratégie économique et de les renforcer socialement et économiquement.

2. PARTIES-PRENANTES

Quels seraient les principales parties-prenantes d'une telle proposition.

- Un partenariat national avec les grands groupes du conseil (et leurs fondations) sur la base de leur engagement RSE :
- Équipes politique de la ville en local pour identification des entreprises à accompagner.

3. TEMPORALITE ET FREINS EVENTUELS A LA MISE EN OEUVRE

Votre proposition constitue-t-elle une réponse de **court terme** (mise en œuvre dès la mi-mai), de **moyen-terme** (mise en œuvre dès la rentrée de septembre), de **long terme** (mise en œuvre à compter de janvier 2021).

Décrivez les éventuels freins à la mise en œuvre d'une telle proposition (limites imposées par l'épidémie de Covid, freins institutionnels (de type partage de compétences), difficultés financières, éclatement des acteurs, etc.) et la manière dont ils pourraient être dépassés.

Court terme :

- Définition des contours d'une mission type.
- Calibrage du nombre d'accompagnements possibles
- Campagne de communication pour informer les entrepreneurs des quartiers
- Mise en relation des entrepreneurs avec leurs conseils
- Conduite des audit flash de juin à octobre